

France – Débat général
Lundi 22 août 15H00-18H00

Monsieur le Président,

[La France s'associe à l'intervention prononcée par l'Union européenne. Je souhaiterais ajouter quelques éléments à titre national].

Tout d'abord, je tiens à saluer la présidence allemande de cette huitième conférence des Etats parties au Traité sur le commerce des armes, et à l'assurer du plein soutien de la délégation française en vue des travaux de cette semaine.

La France s'est engagée en faveur du Traité sur le commerce des armes dès le lancement du processus de négociations qui a permis son adoption. Ce Traité vise à établir des standards élevés de contrôle pour réguler le commerce licite des armes conventionnelles au niveau international, et à améliorer concrètement l'efficacité de la lutte contre les trafics illicites, pour renforcer la paix et la sécurité mondiales. Près de huit ans après l'entrée en vigueur du Traité, ces objectifs conservent toute leur pertinence, et la France reste mobilisée pour concourir à leur réalisation.

La mise en œuvre effective et le bon fonctionnement du Traité constituent des enjeux essentiels pour la France. La France prend en outre une part active aux groupes de travail du Traité, qui ont permis cette année des échanges substantiels. Nous souhaitons continuer à nourrir les réflexions de ces groupes de travail, notamment en y faisant une place plus importante aux experts. La mise en œuvre du Traité peut aussi être rendue plus efficace en prenant en compte l'apport potentiel de l'ensemble des parties prenantes, y compris le secteur privé.

Aussi, l'universalisation du Traité doit continuer à progresser, pour renforcer son statut de norme internationale en matière de régulation du commerce des armes.

La délégation française se tient à votre disposition, Monsieur le président, pour contribuer au succès de cette conférence.

Je vous remercie.